

Département : Haute-Loire.

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA CHAPELLE D'AUREC
n°2023.04.09
Séance du 9 juin 2023**

Nombre de membres	- afférents au Conseil Municipal	: 15	Date de la convocation :
	- en exercice	: 15	02 Juin 2023
	- présents	: 11	

L'an deux mil vingt trois le neuf juin à 18 h 30, le Conseil Municipal de la Commune de LA CHAPELLE D'AUREC, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Caroline DI VINCENZO, Maire.

Présents : Caroline DI VINCENZO, Maire, Éric PETIT, Véronique JANUEL, Yves DARLES, Adjoint. Jocelyne MONTET, Didier LHOSTE, Christian FAUVET, Éric GROS, David RODRIGUES, Marie-Laure FAYARD, Boris RIGAUDON, Conseillers.

Excusées : Françoise GUERRIERI, Yvette CHOL, Stéphanie BLANCHARD, Coralie RAVEL

Christian FAUVET a été nommé secrétaire

Objet de la délibération :
Modification du règlement de la cantine et de la garderie

Madame le Maire informe le Conseil Municipal de la nécessité de modifier le règlement de la cantine et de la garderie.

Après lecture du nouveau règlement, Madame le Maire invite le Conseil Municipal à le valider.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents :

✓ approuve la modification du règlement intérieur des services de la restauration scolaire et de l'accueil périscolaire applicable à compter de la rentrée scolaire de septembre 2023. (règlement modifié annexé à la délibération).

Le Maire,
Caroline DI VINCENZO



Acte rendu exécutoire après dépôt
en Sous-Préfecture le 13 juin 2023
et publication ou notification le 13 juin 2023

Secrétaire de séance
Christian FAUVET

AR Prefecture

043-214300584-20230609-DELI_2023_04_09-DE
Reçu le 13/06/2023